

Rapport d'impact

2022-2023



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
DE LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE



Table des matières

Mot de la direction et de la présidence	3
Les valeurs de la Société québécoise de la déficience intellectuelle	5
Mission de la Société	6
Actions de la Société	8
Défense des droits et représentation	8
Groupes de travail	23
Projets de recherche, comités et forums	24
La Société lance son offre de formations	27
Prêts, disponibles et capables	30
Communication et sensibilisation	33
Semaine québécoise de la déficience intellectuelle	37
Réseaux sociaux et moyens de communication	42
Actions philanthropiques	47
Membres	48
Équipe	51
Contractuels	51
Conseil d'administration 2022-2023	52
Remerciements	53

Mot de la direction et de la présidence



Amélie Duranleau
Directrice générale

Aux organismes membres et aux partenaires de la Société québécoise de la déficience intellectuelle,

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons notre rapport d'impact pour l'exercice financier de 2022-2023. Cette année a été marquée par de nombreux changements stimulants, dont l'arrivée d'une nouvelle direction générale et la mise sur pied d'une équipe de travail grandissante. Nous avons travaillé sans relâche pour offrir des services de qualité aux membres de la Société, en dépit des défis liés à la consolidation de l'équipe et de ses activités.

À la suite d'une vaste consultation avec le milieu de la déficience intellectuelle au début de l'année 2022, nous avons actualisé nos orientations et nos prises de position. Nous avons aussi instauré des groupes de travail composés de membres de la Société, de personnes qui ont une déficience intellectuelle et de leurs proches. Ces groupes de travail s'enracinent dans notre stratégie de mobilisation pour accroître les incidences de la Société autour d'enjeux communs et pour permettre à celle-ci de s'ajuster en continu.

Nous avons également élaboré des programmes et organisé des activités pour offrir un soutien inégalé au domaine de la

déficience intellectuelle tout en accordant une grande place aux personnes qui ont une déficience intellectuelle dans la planification et la participation aux activités. Par exemple, nous avons programmé et conçu des formations riches et adaptées pour les membres et les personnes affiliées à leur organisme. Soulignons aussi la 35^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle représentée par une équipe d'ambassadrices et d'ambassadeurs provenant des 4 coins du Québec.

Nous avons renforcé nos partenariats avec les gouvernements et les organismes provinciaux pour améliorer la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous avons notamment abordé les sphères suivantes : la petite enfance, l'éducation primaire et secondaire, les services aux personnes de 21 ans et plus, l'inclusion au travail, le transport, les milieux de vie, la santé et les services sociaux, ainsi que la lutte contre la pauvreté.

Grâce au programme Prêts, disponibles et capables et à ses partenaires, nous avons poursuivi l'engagement de la Société à faire valoir à de nombreux employeurs les compétences des personnes ayant une déficience intellectuelle et des personnes autistes afin de stimuler la création d'emplois en contexte inclusif.



Roger Duchesneau
Président

Sur le plan de la gouvernance, nous avons actualisé nos règlements généraux pour nous doter de règlements adaptés et conformes à notre réalité. Nous avons aussi établi un cadre pour le recrutement, l'accueil, la formation et l'évaluation des administratrices et des administrateurs. Enfin, nous avons révisé les conditions de travail des personnes salariées afin de positionner la Société comme étant un employeur exemplaire et, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de fort taux de roulement, afin d'attirer et de maintenir en emploi des personnes qualifiées.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué de manière significative à nos activités de défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs proches. Nous remercions particulièrement les organismes membres de la Société, les partenaires financiers, dont Le Support de la Société québécoise de la déficience intellectuelle,

ainsi que tous les membres du conseil d'administration. Nous offrons également une mention spéciale à l'équipe de travail qui est une grande source de fierté grâce à son dévouement et son grand professionnalisme.

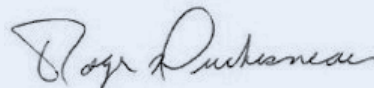
Ensemble, nous avons réalisé plusieurs exploits et nous savons que nous avons encore du pain sur la planche pour réaliser notre vision d'une société inclusive et équitable pour toutes et tous.

Nous vous invitons à prendre le temps de lire notre rapport d'impact pour en savoir plus sur les réalisations de l'année écoulée. Nous sommes convaincus qu'avec votre soutien et votre collaboration continue nous pouvons continuer à faire une différence significative dans la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs proches.

Bonne lecture!



Amélie Duranleau
Directrice générale



Roger Duchesneau
Président

Les valeurs de la Société québécoise de la déficience intellectuelle

En novembre 2018, la Société québécoise de la déficience intellectuelle (Société) a entrepris une démarche de réflexion pour clarifier son impact et redéfinir sa planification stratégique lancée en 2019.

L'impact ultime

Que les personnes ayant une déficience intellectuelle actualisent leur potentiel et leurs compétences et que leurs contributions sociales soient reconnues.

L'impact souhaité par la Société

Dans une perspective de justice sociale et d'autodétermination des personnes, la Société veut mettre en évidence les compétences, le potentiel et la contribution sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle en rehaussant les perceptions du public, des instances politiques et des acteurs sociaux.

Pour ce faire, la Société s'appuie sur le soutien d'un mouvement provincial de membres engagés.

Les valeurs qui animent la Société



Autonomie-autodétermination (prendre la pleine mesure et décider de son avenir)

Faculté de se déterminer par soi-même, de choisir, d'agir librement.



Dignité-intégrité

Sentiment de la valeur intrinsèque d'une personne et qui commande le respect d'autrui.



Équité

Principe impliquant l'appréciation juste, le respect de ce qui est dû à chacun.



Justice sociale (respect des droits)

Construction morale et politique qui vise à l'égalité des droits et conçoit la nécessité d'une solidarité collective entre les personnes d'une société donnée.



Solidarité

Responsabilité mutuelle qui s'établit entre les membres d'un groupe social.

Mission de la Société

Appuyant ses actions sur les principes fondamentaux avancés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne, la Société s'emploie à :

Promouvoir les intérêts et défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi que ceux de leurs familles, soit en agissant de manière proactive, notamment par des revendications face aux différentes orientations politiques touchant les personnes et leurs familles, soit en intervenant lors de situations de crise, de discrimination ou d'exploitation de ces personnes.

Renseigner et sensibiliser les membres, les partenaires, les professionnels et les intervenants du milieu, de même que les décideurs et la population en général, sur les problématiques et les nouveaux développements en matière de déficience intellectuelle. Elle le fait par le biais de publications et de relations avec les médias ainsi que par l'organisation d'événements comme des journées thématiques, des conférences ou des campagnes de sensibilisation.

Agir à titre de porte-parole des associations et organismes qu'elle représente auprès des diverses instances politiques et publiques ou auprès des acteurs sociaux, notamment concernant les différents projets de loi et règlements en matière d'éducation, de travail, de santé, de services sociaux, de sécurité du revenu ou de tout programme touchant de près ou de loin l'intégration sociale des personnes dont elle soutient la cause.

Encourager et soutenir toute initiative privilégiant les services et le soutien aux familles naturelles ou facilitant l'autonomie des personnes ayant une déficience intellectuelle, et, par conséquent, qui favorise leur intégration pleine et entière dans leur communauté respective.

Favoriser le partage des expertises et la création de réseaux de solidarité.



Actions de la Société

La Société québécoise de la déficience intellectuelle guide ses actions en fonction des orientations stratégiques définies dans son plan pour la période 2019-2023, ce qui se traduit par des résultats concrets. Résultats que vous pouvez lire ici dans ce rapport.



Consultez le plan stratégique en cliquant ici. ►

Défense des droits et représentation

L'ensemble des positions et des représentations de la Société se trouve sur le site Internet.

Afin d'en savoir plus, consultez les pages suivantes :

Prises de position de la Société :



<https://www.sqdi.ca/orientations> ►

Représentations de la Société :



<https://www.sqdi.ca/representations> ►

Consultation en déficience intellectuelle

À l'hiver 2021 et au printemps 2022, la Société québécoise de la déficience intellectuelle a réalisé une importante consultation auprès du milieu de la déficience intellectuelle afin de mettre à jour ses positions en prévision de la campagne électorale provinciale 2022.

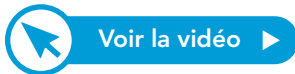
Le processus de consultation a engendré la création d'un outil de référence essentiel regroupant un ensemble de préoccupations portant sur des solutions afin de faciliter la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et celle de leur famille.



Consultez cet outil ici ►

Petite enfance

Visionnez la vidéo de la Société québécoise de la déficience intellectuelle sur la petite enfance.



Formations pour favoriser l'inclusion des enfants à besoins particuliers dans les services de garde

La Société a offert une série de formations à des éducatrices d'un CPE portant sur les façons d'inclure les enfants à besoins particuliers dans un service de garde. Cette première expérience à succès a pavé le chemin pour offrir les formations dans d'autres milieux de service de garde.

La Société a également échangé avec le ministère de la Famille afin de développer des outils pour favoriser l'inclusion des enfants à besoins particuliers dans les services de garde. Ces outils seront destinés à l'ensemble des services de garde éducatifs à l'enfance du Québec.



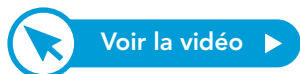
RÉSULTAT

De nombreuses familles avec un enfant ayant une déficience intellectuelle sont confrontées à des refus d'admission chez certaines garderies parce que leur enfant nécessite trop de soins ou parce que les éducatrices et les éducateurs ne sont pas suffisamment formés pour travailler avec ces enfants. Cette situation complique la vie familiale et force certains parents à quitter leur emploi afin de prendre soin de leur enfant. Les formations et les outils développés par la Société visent à démontrer que tous les milieux de garde peuvent être adaptés afin d'inclure les enfants à besoins particuliers, offrant ainsi des solutions concrètes pour améliorer la vie de ces familles.



Éducation primaire et secondaire

Visionnez la vidéo de la Société québécoise de la déficience intellectuelle sur l'éducation.



Actions de la Société pour une éducation inclusive

En matière d'éducation aux paliers primaire et secondaire, la Société a entamé plusieurs démarches pour sensibiliser les responsables de décisions aux enjeux auxquels les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles sont confrontées. Parmi les activités de sensibilisation, notons :

- Les rencontres avec l'Office des personnes handicapées du Québec en collaboration avec le Regroupement pour la Trisomie 21 (RT21), notamment sur la question du refus d'inclure les personnes ayant une DI en classe ordinaire malgré ce que la *Loi sur l'instruction publique* préconise. La Société et le RT21 ont demandé à l'Office de mettre en place un plan d'action afin de mieux soutenir les familles et les jeunes élèves ayant une déficience intellectuelle.

- La participation continue au Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS) du ministère de l'Éducation qui est constitué des principaux partenaires concernés par les services aux élèves handicapés. Au cours de la dernière année, la participation de la Société dans ce comité a permis à bon nombre d'écoles d'être plus inclusives et adaptées aux enfants à besoins particuliers. C'est d'ailleurs dans le cadre du GCAS que la Société a pu récemment contribuer à l'élaboration d'un guide sur les mesures de contention dans le réseau scolaire québécois.
- L'importante participation au dossier sur l'utilisation des salles de retrait et d'isolement dans les écoles du Québec. À la suite d'un reportage publié à Radio-Canada en décembre 2022 mettant en lumière l'utilisation abusive des salles de retrait dans certaines écoles du Québec, la Société s'est alliée avec la Fédération québécoise de l'autisme et la Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers du Québec pour dénoncer cette situation inacceptable. La Société a co-signé une lettre ouverte (<https://www.sqdi.ca/fr/actualites/lettre-ouverte-au-ministre-de-leducation-bernard-drainville/>) dénonçant cette violation du droit des enfants à pouvoir apprendre dans un milieu éducatif qui favorise leur développement. Dans la même veine, la Société a rencontré plusieurs organismes provinciaux interpellés sur les enjeux touchant l'éducation inclusive et les droits des enfants. Elle a aussi rencontré Manon Massé, la députée de Saint-Marie-Saint-Jacques et la porte-parole en déficience intellectuelle/trouble du spectre de l'autisme de Québec Solidaire, ainsi que Ruba Ghazal, la députée de Mercier et la porte-parole en matière d'éducation de Québec solidaire afin de leur expliquer sa position vis-à-vis de cet enjeu et d'avoir leur appui.

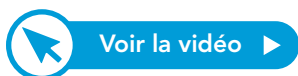


RÉSULTAT

La Société continue de faire avancer le dossier de l'éducation inclusive de différentes façons afin d'offrir à tous les élèves ayant une déficience intellectuelle l'occasion d'apprendre et de s'épanouir dans les écoles ordinaires par l'entremise de services adaptés et de qualité et en compagnie d'autres enfants.

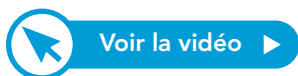
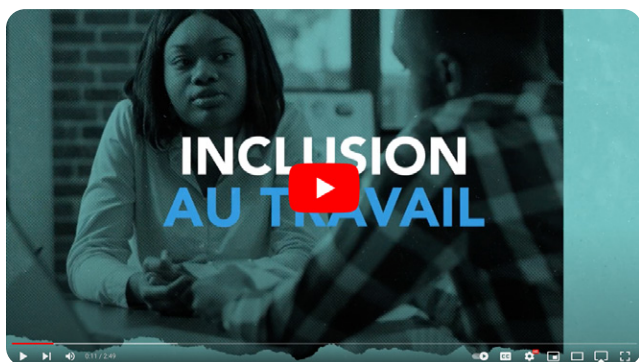
Services aux 21 ans et plus

Visionnez la vidéo de la Société québécoise de la déficience intellectuelle sur les services aux 21 ans et plus.



Travail et services socioprofessionnels

Visionnez la vidéo de la Société québécoise de la déficience intellectuelle sur l'inclusion au travail.



Vers une employabilité plus inclusive pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

En 2022-2023, la Société a développé une vision claire pour répondre aux besoins en matière d'emploi et de services socioprofessionnels pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Cette vision a fait l'objet d'un large consensus lors de consultations avec les membres et le milieu de la déficience intellectuelle. L'écosystème actuel de l'employabilité pour les personnes en situation de handicap est peu efficace et coûteux, et il n'offre pas suffisamment de mesures de soutien pour aider les personnes ayant des besoins particuliers à intégrer le marché du travail. Pour améliorer la situation, la Société a proposé de regrouper tous les services en employabilité pour les personnes ayant une déficience intellectuelle au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

À la suite des élections provinciales à l'automne 2022, la Société a rencontré les responsables de décisions afin de leur transmettre ces idées et d'ouvrir le dialogue sur l'embauche inclusive ainsi que sur des façons novatrices de mettre à profit les qualités professionnelles des personnes ayant une déficience intellectuelle.



RÉSULTAT

Les représentations faites par la Société pour sensibiliser les responsables de décisions politiques aux besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle ont mené à une meilleure compréhension des enjeux et des défis auxquels celles-ci sont confrontées. Cela pourrait ouvrir la voie à des politiques et à des programmes plus favorables, ainsi qu'à une allocation plus adéquate des ressources pour soutenir leur employabilité.

Lutte à la pauvreté et sécurité financière

Collaboration avec le gouvernement du Québec pour finaliser et lancer le Programme de revenu de base

En collaboration avec d'autres regroupements nationaux, la Société a poursuivi les discussions avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre des travaux d'élaboration et de mise en œuvre du Programme de revenu de base.

En 2022-2023, les travaux du Comité ont porté sur l'encadrement réglementaire du programme, ainsi que sur différents enjeux liés à l'accompagnement des prestataires et les communications du ministère. La Société a participé activement aux réunions et a joué un rôle d'intermédiaire entre les organismes nationaux de personnes en situation de handicap et le cabinet.

Le 1^{er} janvier 2023 a marqué l'entrée en vigueur du Programme de revenu de base, fruit de cinq années de travail acharné, de dizaines de réunions et de centaines d'heures de collaboration avec différents ministres et fonctionnaires. Le lancement a représenté l'aboutissement d'un processus long et ardu, caractérisé par la mise en commun de connaissances et de discussions visant à créer un programme d'aide financière plus avantageux et moins punitif pour les bénéficiaires. La Société est fière du travail accompli et continue à œuvrer pour bonifier les autres programmes d'aide financière de dernier recours et améliorer constamment le Programme de revenu de base.



RÉSULTAT

Les représentations de la Société et des partenaires ont permis de bonifier de façon importante le Programme de revenu de base. Dès son entrée en vigueur, le programme a permis à plus de 84 000 prestataires de sortir de la pauvreté et de vivre plus dignement, en plus de bénéficier d'assouplissements liés aux revenus de travail, aux biens et aux avoirs liquides permis.

Voici les représentations politiques effectuées par la Société :

- › 20 avril 2022 : La Société a rencontré le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, afin de lui demander de poser des gestes pour aider les prestataires de l'aide sociale et de la solidarité sociale à faire face à l'inflation et à l'augmentation du coût de la vie. La Société a également demandé à faire partie des travaux entourant le renouvellement du plan de lutte à la pauvreté.
- › 20 juillet 2022 : La Société et ses partenaires ont rencontré le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, afin de présenter des demandes du Programme de revenu de base et du prochain plan de lutte contre la pauvreté.
- › 1^{er} décembre 2022 : La Société et ses partenaires nationaux ont rencontré la ministre de la Solidarité sociale et de l'action communautaire, Chantal Rouleau, afin de demander une réforme des Programmes d'aide sociale et de solidarité sociale dans le contexte du renouvellement du plan de lutte contre la pauvreté.
- › 23 janvier 2023 : La Société a rencontré en tête à tête le ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau, afin de discuter des enjeux prioritaires en matière de solidarité sociale, de lutte contre la pauvreté et des prochains chantiers gouvernementaux à venir.
- › Tout au long de l'année, des rencontres du comité de suivi de la mise en œuvre du Programme de revenu de base ont eu lieu.

Projet de loi fédéral C-22 : création d'une prestation canadienne pour les personnes handicapées

Le projet de loi fédéral C-22 vise à créer une prestation canadienne pour les personnes handicapées afin de garantir leur sécurité financière. Ce projet de loi a fait l'objet de beaucoup de travail de la part de la Société afin d'assurer l'adoption du projet et sa complémentarité avec les programmes du Québec.

La Société a rapidement affiché son soutien envers le projet de loi, notamment lors d'une rencontre avec la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, madame Carla Qualtrough, et par l'entremise de divers médiums. La Société a également participé à divers événements et rassemblements afin de demander l'adoption rapide du projet de loi C-22, et ce, tout au long de l'année.



Pour en savoir plus ►



RÉSULTAT

En appuyant ce projet de loi, la Société contribue aux efforts du gouvernement fédéral pour améliorer la sécurité financière des personnes en situation de handicap. Cette prestation vise à fournir un soutien financier stable aux personnes ayant une déficience intellectuelle admissibles, ainsi qu'à d'autres personnes en situation de handicap, en complément des programmes provinciaux et territoriaux existants.

Militantisme pour l'adoption rapide du projet de loi C-22

En novembre 2022, appuyée par Inclusion Canada, la Société a témoigné devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes. **Ce témoignage** a été l'occasion de demander à nouveau l'adoption rapide du projet de loi afin que des dizaines de milliers de personnes au pays puissent sortir du seuil de la pauvreté.

À la suite de son témoignage, la Société, accompagnée de la Fédération québécoise de l'autisme, de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec, de l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées et du Réseau communautaire en santé mentale, a présenté un **avis commun sur le projet de loi C-22**. Les cinq principaux organismes de défense des droits des personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé mentale au Québec ont à nouveau demandé l'adoption rapide du projet de loi C-22. Ces démarches ont été accompagnées de diverses rencontres avec les élus et fonctionnaires du gouvernement du Québec afin de veiller à ce que la prestation fédérale soit complémentaire aux programmes du Québec.

Au début de 2023, la Société a rencontré l'honorable sénatrice Chantal Petitclerc afin d'échanger sur le projet de loi. En plus de nouer des liens de collaboration avec la sénatrice et son cabinet, cet échange a permis d'assurer que la Société soit présente en commission parlementaire au mois de mars 2023.

Enfin, la Société a présenté son témoignage devant le Comité permanent Affaires sociales, sciences et technologie du Sénat, le 29 mars 2023. Ce témoignage a été l'occasion de demander l'adoption rapide du projet de loi et de répondre à de nombreuses questions des sénatrices et sénateurs.



Lire le témoignage ►



RÉSULTAT

La Société a entrepris plusieurs démarches afin de s'assurer que la représentation des intérêts des personnes ayant une déficience intellectuelle dans le cheminement du projet de loi soit tenue en compte. Elle a également joué un rôle de leadeure au sein des groupes de personnes handicapées sur cette question au Québec afin de s'assurer que les intérêts de la province soient bien représentés.

Ultimement, ce projet de loi pourrait aider des centaines de milliers de canadiennes et canadiens en situation de handicap ou ayant des troubles de santé mentale de sortir du seuil de la pauvreté. Le projet de loi est encore à l'étude.

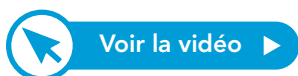
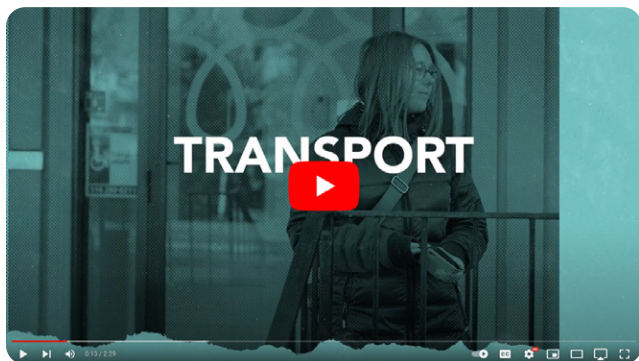
Représentations politiques :

- › 3 juin 2022 : Visite avec l'honorable Carla Qualtrough, ministre fédérale de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap
- › 19 octobre 2022 : Participation au rassemblement à Ottawa organisé par Handicap sans pauvreté
- › 2 novembre 2022 : Témoignage devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes
- › 22 février 2023 : Rencontre avec l'honorable sénatrice Chantal Petitclerc
- › 29 mars 2023 : Témoignage devant le Comité permanent Affaires sociales, sciences et technologie du Sénat
- › 2022-2023 : Rencontres avec l'attaché de la ministre fédérale de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap afin de faire le suivi sur le projet de loi C-22
- › 2022-2023 : Participation aux travaux du Comité sur la sécurité financière d'Inclusion Canada. Grâce à ce comité, l'élaboration d'une position pour l'organisme et d'une stratégie pour l'adoption rapide du projet de loi a pu voir le jour.



Transport, justice et marginalité

Visionnez la vidéo de la Société québécoise de la déficience intellectuelle sur le transport.



Transport adapté

Pour donner suite à la parution du reportage « Le transport adapté recule de 20 ans à Québec » publié le 13 mars 2023 par le quotidien *Le Soleil*, la Société a corédigé, avec d'autres regroupements nationaux en défense des droits de personnes en situation de handicap, une lettre ouverte à la ministre du Transport, Geneviève Guilbault, pour dénoncer à nouveau l'ampleur de la situation extrêmement préoccupante et problématique du réseau de transport adapté de la province et de ses lacunes.

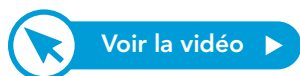


RÉSULTAT

Le réseau de transport adapté actuel présente des défaillances majeures qui limitent la participation sociale active des personnes en situation de handicap. La Société travaille avec les responsables de prises de décisions pour trouver des solutions et mettre en place des actions concrètes permettant aux personnes utilisatrices du transport adapté de bénéficier d'un service fiable, en quantité suffisante, et de qualité. La mise en place de telles solutions aurait une incidence positive sur la qualité de vie des personnes en situation de handicap en leur permettant de participer activement à la vie sociale et économique de leur communauté.

Milieux de vie

Visionnez la vidéo de la Société québécoise de la déficience intellectuelle sur les milieux de vie.



Ensemble pour une société inclusive : combattre les reculs massifs en matière d'hébergement pour les personnes en situation de handicap

Une lettre ouverte intitulée *Reculs massifs pour les personnes en situation de handicap* corédigée avec la Fédération québécoise de l'autisme et le Regroupement provincial des comités des usagers quant à l'accès au logement des personnes ayant une déficience intellectuelle ou autistes a fait l'objet d'une publication dans *Le Devoir*.

Il était question ici de dépeindre le modèle actuel de ségrégation et d'institutionnalisation des lieux d'hébergement pour les personnes en situation de handicap, notamment par le recours au secteur privé, qui se généralise et qui est inquiétant. Face à cet état de fait, il a été suggéré au gouvernement québécois de miser sur les idées et les capacités d'autodétermination des personnes concernées, ainsi que sur l'engagement des familles, du secteur communautaire, des chercheuses et des chercheurs et ainsi ouvrir le dialogue pour faire plus et pour faire mieux pour les personnes représentées par ces organismes.



RÉSULTAT

En résumé, cette lettre ouverte cherche à sensibiliser le public, à promouvoir l'autodétermination, à renforcer la mobilisation collective et à encourager le dialogue ouvert avec les responsables de prises de décisions politiques. Son objectif ultime est de lutter contre les reculs massifs en matière d'hébergement et de promouvoir une société inclusive, où chaque personne en situation de handicap est respectée, soutenue et pleinement incluse.

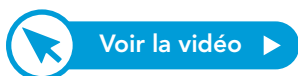
Embauche d'un analyste aux politiques publiques pour travailler plus activement sur les questions liées à l'hébergement des personnes ayant une déficience intellectuelle

La Société a embauché un analyste aux politiques publiques et conseiller à la défense des droits en mars 2023 pour que celui-ci se concentre sur certains dossiers, dont celui de l'hébergement des personnes ayant une déficience intellectuelle. Le mandat de cette personne comprendra notamment :

- › De discuter avec les responsables de prises de décisions pour mettre en place un comité de surveillance des milieux de vie alternatifs afin de garantir que les résidentes et les résidents bénéficient de services de qualité et d'une autonomie respectée.
- › D'encourager les responsables à favoriser les milieux de vie gérés par la communauté plutôt que par des entreprises privées à but lucratif, en fournissant des financements et des services.
- › De travailler avec le gouvernement et les associations pour créer de nouveaux modèles de milieux de vie mixtes non ségrégatifs.
- › D'encourager le gouvernement à inclure des espaces pour les personnes handicapées dans les nouveaux logements sociaux.

Santé et services sociaux

Visionnez la vidéo de la Société québécoise de la déficience intellectuelle sur la santé et les services sociaux.



Rencontre avec l'attaché politique du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

En décembre 2022, la Société a rencontré l'attaché du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux afin de faire le tour des dossiers prioritaires en déficience intellectuelle. La question des activités après 21 ans, du soutien aux familles et de l'universalité des services publics a été au cœur des discussions.



RÉSULTAT

La rencontre avec l'attaché politique du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux visait, dans un premier temps, à renforcer les liens avec ce ministère et à collaborer sur les enjeux liés à la déficience intellectuelle. Dans un deuxième temps, la rencontre a également permis aux deux parties de s'arrimer sur les développements des dossiers prioritaires en déficience intellectuelle. La rencontre était aussi une activité de sensibilisation dans le but ultime d'influencer les politiques et les décisions qui touchent la communauté de la déficience intellectuelle afin que des changements concrets voient le jour et qu'une amélioration des services offerts aux personnes représentées par la Société soit mise de l'avant.

Représentation politique effectuée par la Société pour le dossier de santé et services sociaux :

- › Rencontre avec le ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'échanger sur le chèque emploi-service

Participation à la production du troisième rapport indépendant sur la mise en œuvre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*

La Société a été interpellée par la firme d'analyse mandatée par le ministère de la Santé et des Services sociaux afin de présenter son avis dans le cadre de la production du troisième rapport indépendant sur la mise en œuvre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.

À cette occasion, la Société a renouvelé ses demandes portant sur :

1. La création d'un secrétariat responsable de l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein du gouvernement du Québec;
2. Le changement de statut de l'Office des personnes handicapées du Québec afin d'en faire un organisme totalement indépendant du domaine de la politique et qui ne relève que de l'Assemblée nationale du Québec. Le but était de redonner du poids à l'Office et lui permettre de jouer pleinement un rôle de défense des droits et de surveillance.

La Société a également souligné le changement nécessaire quant à la définition du handicap afin de faire correspondre la définition du Québec avec celle du Canada. La *Loi canadienne sur l'accessibilité* est en effet un bon modèle puisque sa définition comprend des aspects épisodiques et cycliques, tout en prenant en compte des facteurs sociaux et médicaux.



RÉSULTAT

Si les demandes de la Société sont prises en compte, cela pourrait avoir une incidence ultime positive pour les personnes ayant une déficience intellectuelle au Québec.

En effet, la création d'un secrétariat responsable de l'inclusion des personnes en situation de handicap pourrait permettre une meilleure coordination entre les différents ministères et organismes gouvernementaux et ainsi assurer une meilleure prise en compte des besoins spécifiques aux personnes ayant une déficience intellectuelle, et ce, pour toutes les politiques et tous les programmes gouvernementaux.

Le changement de statut de l'Office des personnes handicapées du Québec en un organisme totalement indépendant du domaine de la politique permettrait à l'Office de jouer pleinement son rôle de défense des droits et de surveillance des politiques et programmes gouvernementaux en faveur des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Enfin, le changement de la définition de handicap afin de la faire correspondre avec celle de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* permettrait de mieux prendre en compte les aspects épisodiques et cycliques du handicap, ainsi que les facteurs sociaux et médicaux, ce qui pourrait permettre une meilleure reconnaissance des besoins spécifiques aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

En résumé, la prise en compte des demandes de la Société dans le rapport indépendant sur la mise en œuvre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* pourrait conduire à une meilleure inclusion sociale et à une meilleure reconnaissance des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle au Québec.

Les retombées de l'évaluation devraient commencer à voir le jour en 2023.

Partenariat renforcé avec le Curateur public pour la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle

Le partenariat avec le Curateur public s'est poursuivi en 2022-2023. Depuis juillet 2020, la Société a participé à une vingtaine de rencontres avec le comité consultatif du Curateur public afin de préparer l'implantation de la nouvelle mesure d'assistance entrée en vigueur en novembre 2022 en plus d'en faire un suivi.

Également, à la demande de la Société, le Curateur a offert aux membres de les rencontrer à deux reprises afin de fournir des informations sur les régimes de protection. Les rencontres se sont tenues en avril et en mai 2022 et ont attiré respectivement 22 et 17 personnes.

La Société a aussi envoyé de multiples éléments de communication à ses membres pour les informer des changements apportés par la nouvelle loi, particulièrement sur la nouvelle mesure d'assistance.



RÉSULTAT

Ce partenariat assure que les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs proches sont bien représentés et que l'on multiplie les connaissances quant à leurs droits.



Vieillesse et fin de vie

Aide médicale à mourir : Protéger les personnes en situation de vulnérabilité est une priorité

La Société effectue une veille sur la question de l'aide médicale à mourir depuis plusieurs années. Ce sujet soulève d'importantes tensions entre le principe d'autodétermination et la prise en compte de facteurs systémiques générant de la vulnérabilité, surtout auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle.

En 2022-2023, la Société a posé plusieurs actions afin de s'assurer qu'un encadrement adéquat de l'aide médicale à mourir existe auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle.

D'une part, le 30 mai 2022, la Société a témoigné devant le Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir de la Chambre des Communes et du Sénat. Durant son témoignage, la Société a demandé que des encadrements garantissant la protection des personnes vulnérables soient mis en place. Elle s'est opposée à la possibilité d'avoir un consentement substitué pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et a manifesté son inconfort envers l'utilisation du handicap comme seul critère d'accès à l'aide médicale à mourir.

D'autre part, la Société a également publié son mémoire sur le projet de loi 11 au Québec afin de s'assurer que les parlementaires prennent en compte les particularités des personnes ayant une déficience intellectuelle dans le contexte de l'élargissement de l'aide médicale à mourir au Québec. La Société a notamment fait une mise en garde contre le jugement parfois erroné des professionnelles et professionnels de la santé quant à la qualité de vie des personnes handicapées et a signifié son opposition quant au recours aux demandes anticipées d'aide médicale à mourir.



Consulter le mémoire sur le projet de loi 11 au Québec ▶



RÉSULTAT

La Société souhaite que l'aide médicale à mourir soit bien encadrée afin d'éviter qu'elle devienne une alternative aux soins palliatifs ou à d'autres services de soutien. En demandant des encadrements adéquats, la Société cherche à mieux protéger les personnes vulnérables qui pourraient être poussées à recourir à l'aide médicale à mourir par manque de soutien ou de ressources. Enfin, la Société cherche à garantir que l'aide médicale à mourir demeure une option exceptionnelle et encadrée pour les personnes en fin de vie qui ont une maladie incurable et qui souffrent de manière intolérable.

Projet ReVie : Pour une reconnaissance et une transition concertées vers un vieillissement actif pour les personnes vieillissantes autistes ou ayant une déficience intellectuelle

Constatant les barrières majeures que rencontrent les personnes vieillissantes, l'organisme membre Sans oublier le sourire a souhaité faire la promotion d'un vieillissement actif qui respecte les droits et les besoins des personnes. Ainsi est né le projet ReVie : Pour une reconnaissance des personnes vieillissantes autistes ou vivant avec une déficience intellectuelle.

La Société a pris part à ce projet dès le début, notamment par l'entremise d'un comité de travail visant l'élaboration d'un nouveau modèle de transition vers un âge d'or concerté. Ce modèle vise une démarche de planification proactive et collaborative dans le but de mieux accompagner la personne et ses proches dans les différentes étapes de la vie (passe-temps, travail, hébergement, santé et intégration sociale).

Grâce au document *Guide TAVIE*, les responsables des prises de décisions, le réseau de la santé et des services sociaux, les organismes provinciaux, régionaux et locaux, ainsi que les proches sont invités à agir avec tact pour instaurer, à travers tout le Québec, des transitions accompagnées et concertées pour toutes et tous.



RÉSULTAT

L'utilisation du guide et des outils produits et répertoire facilement accessibles sur Internet permettra aux différentes parties prenantes d'accompagner la personne à mieux planifier ses différentes transitions de vie et d'en adoucir les effets. Celle-ci pourra alors vieillir avec dignité et selon ses aspirations.

Représentation en défense des droits

- › Mai 2022 : Présentation des travaux effectués en 2020 liés au Protocole de triage au congrès de l'ACFAS
- › **Les organismes de personnes en situation de handicap demandent au gouvernement de fournir un effort à 100 % dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.**
- › Participation au **huis clos du budget provincial 2023-2024 : un budget engagé, vraiment?**
- › Poursuite de la collaboration avec l'Office des personnes handicapées du Québec pour travailler sur la simplification des procédures administratives pour les personnes en situation de handicap
- › Juillet 2022 : Rencontre avec le Protecteur du citoyen
- › Collaboration avec les groupes d'opposition afin de les sensibiliser aux enjeux liés à la déficience intellectuelle
- › Avec ses partenaires, poursuite des démarches afin de faire en sorte que les adultes hébergés dans le réseau de la santé et des services sociaux et étant prestataires du Programme de revenu de base disposent d'un revenu plus élevé
- › Janvier 2023 : Rencontre avec Manon Massé, députée de Saint-Marie-Saint-Jacques et porte-parole en déficience intellectuelle/trouble du spectre de l'autisme pour Québec Solidaire afin de discuter des enjeux prioritaires qui touchent les personnes ayant une déficience intellectuelle
- › Janvier 2023 : Rencontre avec Elizabeth Prass, députée D'Arcy-McGee et porte-parole de l'opposition officielle des Personnes vivant avec un handicap afin de discuter des enjeux prioritaires qui touchent les personnes ayant une déficience intellectuelle



Groupes de travail

Les groupes de travail ont entamé leurs mandats en janvier 2023. Ces espaces collaboratifs pour les organismes membres de la Société permettent aux membres d'échanger sur des enjeux touchant les personnes ayant une déficience intellectuelle et de trouver des solutions collectives pour défendre leurs intérêts. Les groupes de travail visent également à faire participer davantage les membres dans les actions de la Société, de favoriser le partage de savoirs expérientiels et de mettre en lumière des pratiques innovantes.

Les groupes de travail sont formés sous les trois thématiques suivantes :

- › **Groupe de travail 1 :**
Transition école-vie active (TEVA), travail, insertion socioprofessionnelle et emploi inclusif
- › **Groupe de travail 2 :**
Santé et services sociaux, habitation et vie active
- › **Groupe de travail 3 :**
Mobilisation, défense des droits et actions de la Société

Chaque groupe de travail est composé de 8 à 10 représentantes et représentants provenant des organismes membres, de l'équipe ou du conseil d'administration de la Société. Les personnes ayant une déficience intellectuelle sont encouragées à participer à ces groupes afin de fournir leur point de vue et des solutions sur des enjeux qui les touchent personnellement. Les premières rencontres des groupes de travail ont servi à définir les mandats et les objectifs.



RÉSULTAT

Selon leur thématique respective, les groupes 1 et 2 ont sélectionné les enjeux qu'ils jugent prioritaires et sur lesquels ils aimeraient travailler au cours de la prochaine année. Quant au groupe de travail 3, il s'est donné deux objectifs : mettre rapidement en place une campagne de mobilisation en défense collective des droits et outiller les membres de la Société pour que toute la communauté puisse y participer.

Projets de recherche, comités et forums

Recherche

Collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) sur le processus de recrutement pour le projet touchant les obstacles à l'embauche, à l'intégration et au maintien en emploi des personnes en situation de handicap



RÉSULTAT

La participation de la Société a permis de bonifier l'échantillon de personnes interrogées donnant ainsi une plus grande visibilité aux personnes ayant une déficience intellectuelle dans ce projet de recherche. La Société a également fourni son appui pour recruter plus d'une dizaine de personnes. Le projet entre maintenant en phase d'analyse des entrevues. La CDPDJ assurera un suivi auprès de la Société québécoise de la déficience intellectuelle tout au long des prochaines étapes.

Participation à une rencontre pancanadienne sur les réseaux de soutien aux parents d'enfants en situation de handicap



RÉSULTAT

La rencontre a permis de définir des orientations et des priorités de recherche pour chaque province et territoire.

Comités

Comité consultatif Personnes handicapées (CCPH)

Grâce à l'initiative en emploi Prêts, disponibles et capables (PDC), la Société siège au comité consultatif Personnes handicapées comme représentante de services de développement de l'employabilité et de soutien à l'intégration en emploi des personnes en situation de handicap.

« La mission du Comité consultatif Personnes handicapées (CCPH) est de soutenir l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des personnes handicapées par la production d'avis à l'intention de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Le CCPH est l'un des sept comités consultatifs reconnus.

Cette Commission joue un rôle de premier plan dans le développement des compétences de la main-d'œuvre. Sa structure, déterminée par un esprit de concertation, réunit des représentants des employeurs, de la main-d'œuvre, du milieu de l'enseignement, des organismes communautaires et de certains ministères à vocation économique et sociale. »

Source : site du CCPH



Consulter le site du Comité consultatif Personnes handicapées ▶



RÉSULTAT

Les partenaires œuvrant au sein du CCPH sont animés par la volonté d'améliorer le fonctionnement du marché du travail et l'adéquation entre la formation et l'emploi. Ils mettent en commun leur expertise sectorielle en vue d'accroître l'efficacité des services publics d'emplois.

Comité consultatif de la Fondation Marie-Vincent portant sur l'adaptation du projet lanterne : Prévenir la violence sexuelle auprès des enfants à besoins particuliers

La Société siège également au comité consultatif de la Fondation Marie-Vincent portant sur l'adaptation du projet lanterne pour les enfants à besoins particuliers (de 0 à 5 ans).

Le mandat de ce projet vise à prévenir la violence sexuelle auprès des enfants à besoins particuliers. Le projet comprend trois objectifs :

1. Analyser les besoins et mieux connaître les réalités des différents milieux où évoluent les enfants à besoins particuliers afin de prévenir la violence sexuelle.
2. Adapter le projet lanterne, qui cible les enfants de 0 à 5 ans, pour développer un programme de prévention de la violence sexuelle s'adressant aux enfants à besoins particuliers et à leur entourage.
3. Outiller les intervenantes et intervenants afin d'effectuer des activités de sensibilisation quant à la prévention de la violence sexuelle auprès des enfants à besoins particuliers dans les milieux priorités.



RÉSULTAT

Bien que le projet soit en phase de consultation, plusieurs enjeux ont déjà été soulevés et seront approfondis au cours des prochains mois.

Comité consultatif : Accessibilité aux femmes en situation de handicap du Regroupement des maisons des femmes victimes de violences (RMFVVC)

La Société siège également au comité consultatif du Regroupement des maisons des femmes victimes de violences, notamment pour le projet Accessibilité des services en violence conjugale pour les femmes et les enfants en situation de handicap.

Ce projet a pour mandat d'accroître l'accessibilité des maisons membres du Regroupement pour les femmes et les enfants en situation de handicap, et ce, sur le plan local, régional et national.

La violence conjugale est une problématique sociale qui affecte en grande majorité les femmes. Les femmes en situation de handicap sont, par ailleurs, deux fois plus susceptibles d'en être victimes.

Le RMFVVC a donc fait appel à l'expertise de plusieurs organismes spécialisés sur les réalités des personnes en situation de handicap, dont la Société, pour en savoir plus sur les enjeux entourant les personnes ayant une déficience intellectuelle, ainsi que leurs proches.



RÉSULTAT

Bien que le projet soit toujours en phase de consultations et d'ajustement, le RMFVVC a envoyé un questionnaire aux 45 maisons pour femmes victimes de violence membres du Regroupement. De ces 45 maisons, 32 d'entre elles ont fourni des réponses. Le taux de réponse s'élève donc à 71 % et représente toutes les régions du Regroupement.

Il est ressorti de ce questionnaire que toutes les maisons ont accueilli au moins une femme en situation de handicap au cours des deux dernières années. 56,3 % ont accueilli des femmes ayant une déficience intellectuelle et 31 % ont accueilli des enfants ayant une déficience intellectuelle.

Le questionnaire a également permis de soulever plusieurs enjeux dont le manque d'accessibilité physique sur les lieux, de communication adaptée et de connaissances sur certaines situations, dont la gestion de crises. La consultation se poursuivra au fil des prochains mois. S'ensuivra une première ébauche de conception de formation pour les intervenantes et intervenants.



Forums

Participation au Policy Forum d'Inclusion Canada et au mouvement Personnes d'abord Canada à Ottawa

La Société a participé au Policy Forum d'Inclusion Canada et au mouvement Personnes d'abord Canada à Ottawa. Le forum a porté sur le plan d'action fédéral pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.



RÉSULTAT

La Société a contribué au débat national sur l'inclusion et l'égalité des personnes en situation de handicap. La Société a eu l'occasion de partager son expertise et de travailler avec d'autres personnes leaders d'opinion pour concevoir des solutions innovantes et durables afin de promouvoir l'inclusion et l'égalité des personnes en situation de handicap, dont les personnes ayant une déficience intellectuelle. Cette participation au forum a renforcé l'engagement de la Société envers la communauté et a contribué à renforcer son leadership en matière de politiques inclusives.

La Société lance son offre de formations

La Société s'est donnée comme mission de mettre en place une offre de formations destinée à sensibiliser, outiller et former les diverses actrices et les divers acteurs du milieu de la déficience intellectuelle, en plus de ses organismes membres, particuliers et des membres de leur famille. Les premières formations ont été offertes en janvier 2023. Elles ont porté sur les sujets suivants:

17 janvier 2023 | Soutenir les proches et les personnes dans l'accès au crédit d'impôt pour les personnes handicapées (CIPH) et d'autres mesures fiscales disponibles.

La formation avait pour objectif de revoir le crédit d'impôt pour personnes handicapées et de faire la promotion du régime enregistré d'épargne-invalidité. Elle touchait l'orientation 27 de la Société.



RÉSULTAT

Faire la promotion du CIPH au Québec, dont le taux de demande est nettement moins élevé au Québec que dans le reste du Canada, et fournir des outils concrets pour en faciliter l'obtention puisque les gens rapportent que le processus de demande pose des difficultés.

2 février 2023 | Vieillissement des adultes ayant une déficience intellectuelle : Comment adapter l'offre de services et le soutien à cette population dans les organismes?

La formation avait pour objectif de développer des connaissances et des services pour les adultes vieillissants présentant une déficience intellectuelle, soit l'orientation 42 de la Société.

Les adultes vieillissants ayant une déficience intellectuelle sont de plus en plus nombreux. Il s'avère nécessaire de mieux connaître leurs besoins et leurs spécificités afin de mieux les appuyer.



RÉSULTAT

Lors de l'atelier, on a discuté d'enjeux tels que les signes du vieillissement, le double vieillissement, le masquage de diagnostic, le risque de maltraitance, le risque d'isolement et de sédentarité. Il a également été question de s'assurer que les personnes âgées puissent elles aussi bénéficier d'une vie saine et active. Une période d'échanges a permis aux organismes de partager plusieurs de leurs solutions et adaptations.

9 février 2023 | Porter plainte dans le réseau de la santé et des services sociaux ou signaler un cas de maltraitance : le soutien que peuvent apporter les centres d'aide et d'assistance aux plaintes (CAAP)

Cette séance d'information soulignait l'importance de revoir en profondeur le régime de plaintes dans le réseau de la santé et des services sociaux et touchait à l'orientation 38 de la Société.

Les constats issus de la séance d'information furent les suivants :

- › Les personnes et les familles craignent que le fait de porter plainte puisse engendrer des répercussions négatives.
- › Les mécanismes de règlement des différends demeurent insuffisants.
- › Il est nécessaire de faire la promotion de la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*.



RÉSULTAT

La séance d'information a permis de présenter le régime d'examen des plaintes ainsi que l'accompagnement et le soutien que les CAAP peuvent offrir aux personnes et familles pour porter plainte et aux travailleurs ayant connaissance d'une situation de maltraitance.

21 février 2023 | Soutenir les proches et les personnes dans l'accès au crédit d'impôt pour les personnes handicapées (CIPH)



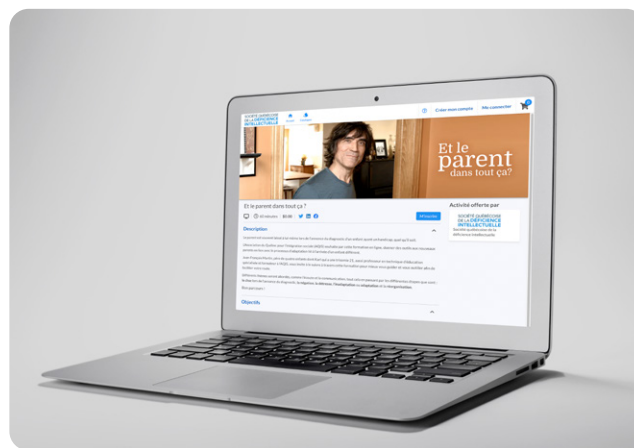
RÉSULTAT

Ce webinaire, qui était le même que celui du 17 janvier, avait un horaire aménagé pour les familles. Ainsi, il y a eu une plus grande participation. De plus, le témoignage du parcours d'un parent a d'ailleurs bonifié les échanges.

Formations en ligne permanentes sur le site de la Société

À noter que la Société héberge des formations sur son site Web. Elles sont accessibles en tout temps et elles sont gratuites.

- › Et le parent dans tout ça?
- › Du rêve à la réalité
- › Accès santé
- › Choisir et agir



Cercle d'apprentissage : un lieu d'échanges et d'innovation pour les membres associés

Le Cercle d'apprentissage est un lieu dynamique favorisant les échanges et l'innovation pour les membres associés de la Société. Il offre une occasion unique de partager des expériences communes et d'apprendre les uns des autres. Le Cercle regroupe un petit noyau de personnes, principalement à la direction de leur organisme respectif, qui reviennent régulièrement, créant ainsi une relation de confiance propice à l'engagement.

Au cours de l'année, le Cercle s'est réuni à deux reprises. Sa formule est flexible et s'adapte aux besoins du moment. La rencontre d'octobre a réuni 15 membres, tandis que celle de février en a rassemblé 10.



RÉSULTAT

Lors d'une des rencontres, une présentation axée sur un programme de formations et d'ateliers visant le développement personnel sous différents aspects a suscité un vif intérêt, notamment en raison de certaines pratiques novatrices. Lors de la seconde rencontre, axée sur les défis du recrutement et de la rétention du personnel, des solutions créatives ont été partagées. Celles-ci seront certainement adoptées par certaines personnes participantes. Les rencontres suscitent la créativité des membres en apportant des pistes de solutions ou d'innovation qu'ils peuvent adapter à leur situation. Les organismes autant que leurs membres bénéficient des améliorations apportées grâce aux rencontres.





PRÊTS
DISPONIBLES
& CAPABLES

L'objectif général de l'initiative PDC est de favoriser une plus grande présence des travailleuses et des travailleurs autistes ou ayant une déficience intellectuelle sur le marché du travail régulier, partout au Canada. PDC soutient également les étudiantes et les étudiants dans la poursuite de leurs études au niveau postsecondaire, ainsi que les entrepreneuses, les entrepreneurs, les travailleuses et les travailleurs autonomes qui se lancent en affaires.

Les emplois générés à travers PDC sont des emplois salariés inclusifs, sans subventions salariales. Le modèle PDC mise sur l'accompagnement en emploi, tant pour les employées et employés que pour les employeurs. Les partenaires du programme peuvent obtenir du financement de PDC afin de mettre en place les accommodements nécessaires au sein de leur entreprise pour permettre à l'employée ou l'employé de s'y épanouir et de réussir.

Des membres de l'équipe PDC sont présents dans toutes les provinces et tous les territoires canadiens. Au Québec, l'initiative s'enracine à la Société depuis 2014, ainsi qu'à l'école À Pas de Géant depuis 2019.

Le rôle de l'initiative PDC se résume ainsi :

- › Sensibiliser les employeurs à l'embauche inclusive de personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle ;
- › Faciliter les liens et soutenir les employeurs, les chercheuses et les chercheurs d'emploi autistes ou ayant une déficience intellectuelle et les organismes partenaires en employabilité québécois et, plus largement, canadiens ;
- › Mener à terme et appuyer les efforts des organismes partenaires en employabilité en les connectant à de nouvelles occasions d'emplois et à de nouveaux employeurs ;
- › Offrir une aide financière complémentaire aux organismes pour accompagner ou fournir les accommodements nécessaires aux personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle participant à PDC.

La phase 3 de PDC couvre la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2025. La direction fédérale de PDC a défini des indicateurs quantitatifs pour mesurer l'atteinte des différents objectifs de cette phase.

Cibles à atteindre pour la phase 3 (1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2025) au Canada :

- › Employeurs sensibilisés : **5 000**
- › Employeurs engagés : **2 000**
- › Embauches réalisées à travers le programme : **1 200**
- › Nouveaux employeurs nationaux : **5**

Ces cibles globales sont divisées entre les divers représentants et représentants de PDC partout au Canada.

Cibles que le coordonnateur provincial de la Société doit atteindre d'ici la fin de la phase 3 (1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2025) :

- › **372 employeurs sensibilisés et informés** sur les avantages de l'embauche inclusive
- › **180 employeurs actifs** qui aimeraient embaucher des employées et employés autistes ou ayant une déficience intellectuelle
- › **Au moins 72 embauches**

Les résultats obtenus pour la période couverte par le présent rapport d'impact, soit du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, sont les suivants :

	Canada	Québec
Embauches pour emplois de plus de 25 h/semaine	237	20
Embauches pour emplois de moins de 25 h/semaine	85	7
Études postsecondaires	29	14
Travailleuse ou travailleur autonome	11	1
Total	362	42

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, les résultats de l'initiative PDC obtenus à la Société se chiffrent à :

- > **84 nouveaux employeurs approchés**
- > **62 nouveaux employeurs sensibilisés et informés** sur les avantages de l'embauche inclusive de travailleurs autistes ou ayant une déficience intellectuelle
- > **18 employeurs actifs** qui veulent embaucher ou ont embauché des employées et employés autistes ou ayant une déficience intellectuelle à travers l'initiative PDC
- > **12 embauches**

À noter que le poste de coordination de PDC à la Société était vacant de mars à juin 2022, et que la période de juin à septembre 2022 était une période d'intégration pour le nouveau coordonnateur en poste, période qui est généralement une saison basse de l'année.

RÉSULTAT

Les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle ont un meilleur accès à des emplois compétitifs dans le marché de l'emploi rémunéré.

RÉSULTAT

Les personnes accédant à un emploi sont plus autonomes financièrement et ont moins besoin d'aide financière de dernier recours.

RÉSULTAT

Les entreprises canadiennes ont une meilleure compréhension des avantages de l'embauche inclusive.

RÉSULTAT

Il existe maintenant une meilleure identification et une meilleure compréhension des bienfaits économiques et non économiques de l'augmentation de l'embauche inclusive (analyse coûts/bénéfices).

RÉSULTAT

Les incidences et les retombées socioéconomiques de l'embauche inclusive des personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle sont désormais mieux définies et reconnues par les employeurs, les différentes actrices et les différents acteurs de la société.

Communication et sensibilisation



Participation des personnes ayant une déficience intellectuelle dans nos démarches : une priorité

Sur plusieurs volets, et ce, toute l'année durant, les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs proches ont activement pris part à nos initiatives afin que nous puissions entendre leurs opinions et leurs positions et bien les représenter au sein de l'appareil gouvernemental et dans nos actions. Voici certains dossiers auxquels ces personnes ont activement participé :

- › Consultation en prévision des orientations et demandes du milieu de la déficience intellectuelle
- › Vidéos *Orientations et demandes du milieu de la déficience intellectuelle* (voir [page 36](#))
- › Groupes de travail de la Société (voir [page 23](#))
- › Création musicale, chant/slam et participation à la vidéo de la 35^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle
- › Formations offertes par la Société (voir [page 27](#))

Encourager la participation active des membres de la Société aux divers modes de communication

La participation active des membres est au cœur de l'engagement de la Société. Avec un réseau comptant plus de 90 organismes à travers la province, la Société travaille en étroite collaboration avec ceux-ci dans une démarche commune de sensibilisation, de représentation et de mobilisation afin d'offrir un soutien concret aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Voici certaines actions collaboratives réalisées avec les organismes membres de la Société :

- › Consultation pour définir les orientations et demandes du milieu de la déficience intellectuelle (voir [page 7](#))
- › Groupes de travail de la Société (voir [page 23](#))
- › Formations et webinaires organisés par la Société à l'attention des membres (voir [page 27](#))

Communication ciblée pour les membres et relais d'information

Tout au long de l'année, la Société partage et relaie à ses associations membres de l'information cruciale sur une multitude de sujets.



RÉSULTAT

Grâce à cette initiative proactive, les organismes membres sont en mesure d'être informés en temps réel sur les derniers développements et les événements importants qui se déroulent dans leur domaine d'activité. Cette stratégie de partage d'informations aide les membres à prendre des décisions éclairées et à demeurer à l'affût des dernières tendances et des pratiques exemplaires dans leur secteur, leur permettant ainsi d'être proactifs et efficaces dans leur travail quotidien. Enfin, cette initiative de partage d'informations contribue à renforcer les liens entre la Société et les membres, tout en améliorant leur capacité collective à répondre aux besoins de leur communauté.

Campagnes déployées

Campagne électorale provinciale 2022



En plus de la publication du cahier Orientations et demandes du milieu de la déficience intellectuelle découlant de la consultation du milieu de la déficience intellectuelle, diverses actions ont été menées en prévision de la campagne électorale.

Une lettre ouverte a fait l'objet d'une diffusion sur l'ensemble des plateformes de l'Agence QMI. La voici ici dans le *Journal de Montréal* : [Campagne électorale : les personnes ayant une déficience intellectuelle sont oubliées par les chefs.](#)

L'autre [lettre ouverte](#) corédigée avec la Fédération québécoise de l'autisme et le Regroupement provincial des comités des usagers quant à l'accès au logement des personnes ayant une déficience intellectuelle ou autiste a également fait l'objet d'une publication (voir la [page 16](#) pour plus de détails).

Également, à l'initiative de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec ([COPHAN](#)), la Société a participé à un point de presse, dans le cadre de l'élection, afin de favoriser un échange constructif avec les partis présents sur les enjeux qui affectent quotidiennement les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Plusieurs retombées médiatiques découlent de ce point de presse, notamment :

- > « [Vous avez trouvé dur le confinement pendant deux ans?](#) », Le Nouvelliste, 21 septembre 2022
- > « [Les personnes en situation de handicap, les oubliées de la campagne électorale?](#) », Radio-Canada, 21 septembre 2022
- > « [Le PLQ propose un meilleur soutien aux personnes handicapées et leurs familles](#) », Le Soleil, 21 septembre 2022
- > « [Les défis des personnes handicapées, un enjeu peu discuté selon un organisme](#) » (vidéo), Radio-Canada, 21 septembre 2022

Du côté des réseaux sociaux, une campagne de vignettes revendicatrices a été déployée.

Les vignettes ont permis de faire écho aux préoccupations des personnes, des familles et des organismes dans le milieu. Dans chaque publication, les vignettes faisaient référence aux orientations et aux demandes de la Société afin que le public puisse en apprendre plus sur celles-ci.

La campagne a été déployée tardivement pour une multitude de raisons, dont le manque de ressource aux communications à ce moment de l'année. Tout de même, la campagne a fait son bout de chemin et a rejoint **11 646** comptes jumelant Facebook, Twitter et Instagram. Certains organismes membres, des personnes ayant une déficience intellectuelle, leurs proches et des journalistes ont aidé à en maximiser la portée.

Réseaux sociaux et campagne électorale provinciale 2022 : les retombées en chiffres

	Facebook	Instagram	Twitter	Total des comptes touchés
Inclusion scolaire	1 506	287	1 091	2 884
Lutte à la pauvreté	966	191	2534	3 691
Programme de revenu de base	613	125	95	833
Aide sociale — dignité	1 008	121	136	1 265
Transport adapté	987	332	120	1 439
Solutions aux problèmes	451	160	86	697
États généraux	564	180	93	837
Total par réseau social	6 095	1 396	4 155	11 646



RÉSULTAT

En préparation à la campagne électorale provinciale de 2022, la Société a entrepris des démarches pour donner une voix aux personnes ayant une déficience intellectuelle auprès de tous les partis politiques. L'objectif était d'assurer que les préoccupations et les besoins de ces personnes et leurs familles soient intégrés dans les plateformes électorales de chaque parti et que des progrès soient réalisés sur les dossiers restés en suspens par le gouvernement précédent. Ces efforts ont contribué à faire avancer la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles et à s'assurer que leurs voix soient entendues et prises en compte par les responsables des prises de décisions politiques.

Le cahier *Orientations et demandes du milieu de la déficience intellectuelle* a par ailleurs été envoyé à l'ensemble des responsables des prises de décisions des partis politiques québécois représentés à l'Assemblée nationale du Québec, soit la Coalition avenir Québec, le Parti libéral du Québec, Québec solidaire et le Parti québécois.

Campagne du 25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Société a mené une campagne sur Instagram en partenariat avec l'Institut national pour l'équité, l'égalité et l'inclusion des personnes en situation de handicap (INEEI-PSH), afin de sensibiliser la population sur la réalité des femmes ayant une déficience intellectuelle victimes de violence. La campagne a pris la forme d'une série de brèves (*stories*) mettant en évidence le travail de défense des droits de la Société et de ses partenaires, ainsi que le service InterAidance de l'INEEI-PSH au sujet de la violence faite aux femmes en situation de handicap.



En savoir plus ▶



RÉSULTAT

Cette campagne a atteint 40 abonnés sur le compte Instagram de la Société. Pour maximiser son étendue et, par le fait même, ses effets, il est essentiel de revoir la stratégie en novembre 2023. Cela permettra de faire progresser la cause de l'égalité des genres et de lutter contre les violences envers les femmes en situation de handicap.

Projet vidéo *Orientations et demandes du milieu de la déficience intellectuelle*



La Société a produit sept capsules vidéos de 1 à 2 minutes et une aguiche liées au cahier *Orientations et demandes du milieu de la déficience intellectuelle*. Les vidéos et l'aguiche ont mis de l'avant certains enjeux, défis et réalités des personnes ayant une déficience intellectuelle, de leurs proches, ainsi que des travailleuses et des travailleurs du milieu, et ce, tout en y apportant des idées, des réflexions et des solutions.

Le projet a été bonifié, ce qui a permis d'ajouter des sous-titres en anglais sur les vidéos et de fournir des honoraires aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à leurs proches qui ont participé au tournage.

La série de vidéos a été déployée sur les différentes plateformes de la Société, dont le site Web, Facebook, LinkedIn, Twitter et YouTube pendant la semaine du 5 mars 2023, en amont de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

Thématique	Nombre de vues*	Nombre de partages*
Aguiche	YouTube : 212 Facebook : 1316 LinkedIn : 1641 Twitter : 39	Facebook : 15 LinkedIn : 25 Twitter : 1
Sous-total	3204	41
Petite enfance	YouTube : 488 Facebook : 3499 LinkedIn : 507 Twitter : 112	Facebook : 24 LinkedIn : 6 Twitter : 2
Sous-total	4612	37
Éducation	YouTube : 331 Facebook : 2310 LinkedIn : 604 Twitter : 47	Facebook : 24 LinkedIn : 6 Twitter : 1
Sous-total	3291	31
Services aux 21 ans et +	YouTube : 399 Facebook : 974 LinkedIn : 691 Twitter : 152	Facebook : 11 LinkedIn : 8 Twitter : 3
Sous-total	2213	22
Inclusion au travail	YouTube : 376 Facebook : 1090 LinkedIn : 794 Twitter : 38	Facebook : 13 LinkedIn : 17 Twitter : 1
Sous-total	2294	31
Transport	YouTube : 422 Facebook : 921 LinkedIn : 432 Twitter : 278	Facebook : 9 LinkedIn : 4 Twitter : 2
Sous-total	2049	15
Milieux de vie	YouTube : 404 Facebook : 1005 LinkedIn : 518 Twitter : 55	Facebook : 17 LinkedIn : 10 Twitter : 1
Sous-total	1980	28
Santé et services sociaux	YouTube : 319 Facebook : 3391 LinkedIn : 560 Twitter : 73	Facebook : 52 LinkedIn : 3 Twitter : 1
Sous-total	4341	56
Total	21 690	261

* En date du 6 avril 2023

**DI
GNI
TÉ**

19 au 25 MARS
2023



La Dignité
c'est pouvoir étudier à
l'école de mon quartier



SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE

*DI = Déficience intellectuelle.
C'est un état, pas une maladie.

**DI
GNI
TÉ**

19 au 25 MARS
2023



La Dignité
c'est des services accessibles,
gratuits et de qualité



SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE

*DI = Déficience intellectuelle.
C'est un état, pas une maladie.

**DI
GNI
TÉ**

19 au 25 MARS
2023



La Dignité
c'est suffisamment de
transports adaptés



SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE

*DI = Déficience intellectuelle.
C'est un état, pas une maladie.



La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle est une occasion de sensibiliser l'ensemble de la population aux réalités que vivent les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs proches par l'entremise d'activités de sensibilisation inclusives, offertes partout en province. L'édition 2023 en soulignait le 35^e anniversaire.

La campagne avait comme thématique principale la dignité, un principe éthique fondamental des droits de la personne. Elle s'est décliné sur 7 jours et sous les 7 thématiques que voici :

1. **La Dignité** c'est pouvoir étudier à l'école de mon quartier
2. **La Dignité** c'est offrir une relève aux aidants vieillissants
3. **La Dignité** c'est avoir un milieu de vie qui me convient
4. **La Dignité** c'est suffisamment de transports adaptés
5. **La Dignité** c'est un meilleur financement à mon organisme
6. **La Dignité** c'est plus d'inclusion dans mon milieu de travail
7. **La Dignité** c'est des services accessibles, gratuits et de qualité

Cette campagne a misé sur la terminologie DI afin que le grand public l'associe tranquillement à la déficience intellectuelle, comme ce fut le cas pour le sigle TSA que les gens associent généralement à « trouble du spectre de l'autisme ».

Stratégie et déroulement de la campagne

- › Nouvelle campagne pour célébrer le 35^e anniversaire de la SQDI.
- › Nouveau visuel mettant de l'avant les personnes ayant une déficience intellectuelle, ainsi que leur proche, dans un contexte faisant référence à un enjeu important du milieu.

- › Mise en lumière de plusieurs porte-paroles régionaux, en plus de 3 porte-paroles nationaux : personnes ayant une déficience intellectuelle, familles, proches, gestionnaires ou travailleuses et travailleurs d'organismes communautaires en DI, enseignantes et enseignants, toutes et tous ayant un lien avec la déficience intellectuelle et pouvant en parler grâce à un exemple de réussite, une revendication ou un vécu personnel pour sensibiliser la population aux enjeux entourant la déficience intellectuelle de façon positive ou revendicatrice.
- › Travail collaboratif des relationnistes de presse avec les ambassadrices et les ambassadeurs régionaux et nationaux.
- › Nouvelle firme de relation de presse qui travaille plus étroitement avec le domaine de la politique que la précédente, ce qui a notamment permis d'obtenir **3 déclarations à l'Assemblée nationale** :
 - **Lionel Carmant de la Coalition Avenir Québec**
 - **Elisabeth Prass du Parti libéral du Québec**
 - **Vincent Marissal de Québec Solidaire**
- › Ouverture des journalistes à aborder diverses thématiques inspirées par les thèmes de la campagne.
- › Angles exclusifs proposés aux médias dont la couverture a une portée provinciale.
- › Plan de communication et de diffusion complet et appliqué de façon rigoureuse.
- › Aucune visibilité grand public n'a toutefois été faite par l'entremise notamment de publicités ou d'affichages extérieurs en petit ou en grand format.

À noter aussi que pour cette campagne, la Société a consulté le comité de la SQDI — composé d'organismes membres de la Société — dans l'idéation de l'angle à apporter à cette semaine de célébration. Cela a donné lieu à une campagne touchante, mettant en lumière les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs proches, ainsi que les enjeux importants du milieu.



La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle dans les médias : bilan des retombées médiatiques 2023

Retombées site Web : **88**
 Retombées hebdomadaires : **26**
 Retombées radio : **143**
 Retombées digitales : **14**
 Retombées revues: **1**
 Retombées télévision : **52**
 Retombées dans un quotidien: **2**
 Total des retombées : **326 comparé à 81 en 2022**



[Consultez le rapport de presse ►](#)

La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle en chiffre sur les réseaux sociaux

Page Facebook — Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

La page Facebook de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle a pour mission de promouvoir les activités de sensibilisation organisées dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, ainsi que toute initiative visant à faire connaître les forces et les aptitudes des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Au 31 mars 2022, la page Facebook de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle comptait **5 702 abonnés**. Un an plus tard, la page compte **6 423 abonnés**, soit **721 abonnés supplémentaires**. La portée toujours plus grande de cette communauté aide grandement au partage d'information et à la sensibilisation à la cause de la déficience intellectuelle.



[Accéder à la page Facebook ►](#)

Incidences précises de certaines actions :

Extrait de la vidéo de lancement de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (sous forme de Reel sur Instagram)

Nombre d'impressions : **4 775**

Nombre d'interactions : **82**

Nombre de vues : **3 700+**

Vidéo promotionnelle de lancement de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (sur YouTube)

Portée : **2 511**

Nombre de vues : **2 725**

Nombre de mentions j'aime : **51**

Nombre de commentaires : **1**

Nombre de partage : **25**

Nombre d'enregistrements : **5**

Abonnements engendrés par la sortie de la vidéo : **12**

Vidéo de lancement de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (sur Facebook seulement)



Portée : **66 000+**

Nombre de vues : **25 100+**

Nombre d'interactions : **2 500**

- **658** partages
- **245** commentaires
- **1 600** réactions



 Vidéo - Maintenant c'est DI - vidéo promotionnelle de la 35^e édition de la SQDI 

Les 7 éléments visuels publiés sur Facebook uniquement ont été vus par près de **59 000 utilisateurs uniques**.



Réseaux sociaux et moyens de communication

La Société vous informe : infolettre mensuelle



Dans une perspective d'informer ses membres et le grand public sur ses actions, en plus de les informer sur ce qui se passe dans le milieu de la déficience intellectuelle au Québec et ailleurs, la Société envoie une infolettre virtuelle mensuellement.

L'objectif en 2022-2023 visait à poursuivre la diffusion d'information pertinente, mais dans un format plus court et plus clair. Pour ce faire, la Société a donc remanié la structure de son infolettre en y ajoutant des sections plus courtes comprenant des liens vers des lectures plus complètes pour les personnes intéressées.

RÉSULTAT

Grâce à l'envoi mensuel de l'infolettre, les membres de la Société et le grand public ont pu être informés sur les actions de l'organisme et sur les dernières nouvelles concernant la déficience intellectuelle au Québec et ailleurs. Le nouveau format a porté ses fruits, puisque la Société a constaté une hausse de l'engagement des lectrices et des lecteurs.

Plateformes sociales

Page Facebook — Société québécoise de la déficience intellectuelle



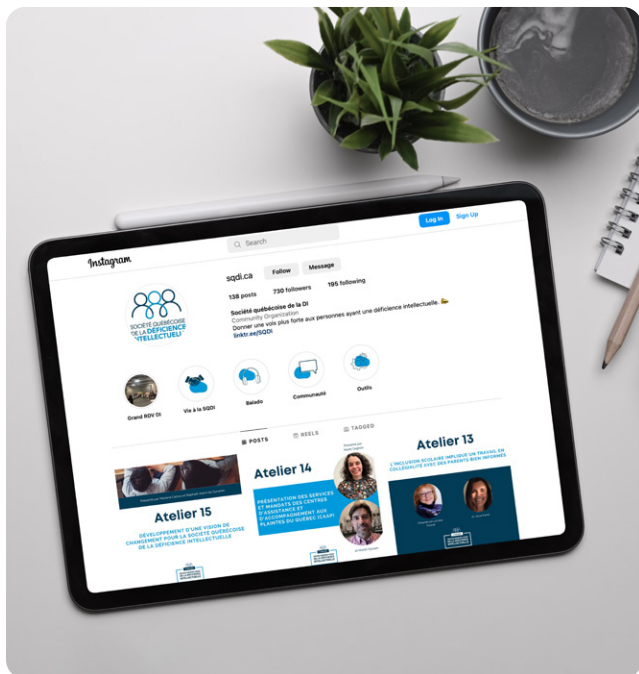
La page Facebook de la Société est principalement utilisée pour renseigner et sensibiliser le grand public sur les enjeux et les nouveaux développements en matière de déficience intellectuelle. Elle est utilisée également pour communiquer les démarches et nouvelles de la Société, les formations et les activités de mobilisation.

RÉSULTAT

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 21 mars 2023, le nombre de personnes abonnées est passé de **5 473** à **7 031**, soit une augmentation de **1 568 abonnés (gain de 28 %)**. On attribue cette augmentation aux publications pertinentes et informatives. La plateforme Facebook continue d'être un moyen efficace pour sensibiliser les gens sur les enjeux entourant la déficience intellectuelle et pour communiquer les activités et les initiatives de la Société, de ses membres ou de ses partenaires.

 [Accéder à la page Facebook de la Société](#) ▶

Compte Instagram — Société québécoise de la déficience intellectuelle



En 2019, la Société a créé un compte Instagram pour mettre en valeur les personnes ayant une déficience intellectuelle et pour les rejoindre spécifiquement sur cette plateforme. Cette initiative permet de faire participer davantage les personnes ayant une déficience intellectuelle aux actions de communication, conformément à l'un des objectifs de son plan stratégique.

N'ayant eu personne en poste aux communications entre le 1^{er} avril 2022 et l'automne 2022, il a été difficile de maintenir l'activité sur cette plateforme puisque les membres de l'équipe n'étaient pas en mesure de créer du contenu pour l'alimenter. Toutefois, la plateforme a repris son dynamisme lors de la campagne électorale provinciale de 2022 et lors du tournage des vidéos pour le projet *Orientations et demandes du milieu de la déficience intellectuelle* en plus des activités entourant la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. Pour la nouvelle année, la Société se donne pour objectif de maintenir la plateforme active en gardant toujours en tête sa mission.



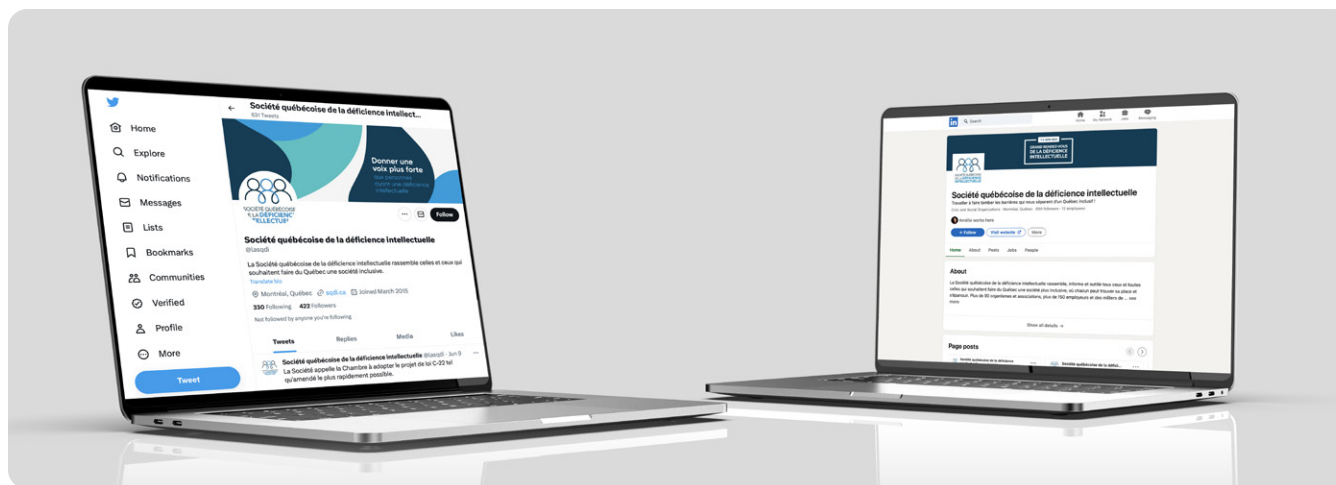
RÉSULTAT

Les incidences de la page Instagram sont significatives. Elle permet de placer la personne ayant une déficience intellectuelle au centre des communications, de promouvoir une image positive, engagée, professionnelle et humaine des personnes ayant une déficience intellectuelle, de briser les barrières et les préjugés associés à cette condition et, enfin, de transmettre du contenu ciblé destiné spécifiquement aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

En date du 31 mars 2023, 705 personnes y sont abonnées en comparaison à 552 à pareille date l'an dernier.



Accéder au compte Instagram de la Société ▶



Compte Twitter — Société québécoise de la déficience intellectuelle

En date du 31 mars 2023, **413 personnes sont abonnées** au canal Twitter de la Société. Ce médium a été largement utilisé au cours de la dernière année. Notamment, la Société a fait plusieurs représentations politiques auprès du Canada anglais. Les élections provinciales 2022 et la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle ont également alimenté le contenu du compte.

À titre de comparaison, le compte Twitter de la Société comptait **367 abonnés** en date du 31 mars 2022. La croissance continue et de plus en plus de personnes influentes interagissent avec la Société via cette plateforme. Mentionnons que cette plateforme est utilisée principalement pour interpeler les personnes œuvrant dans le domaine de la politique et pour interagir avec le Canada anglais.

[Accéder au compte Twitter de la Société ▶](#)

Compte LinkedIn — Société québécoise de la déficience intellectuelle

Au 31 mars 2023, **852 personnes** suivaient la Société sur LinkedIn. Ce compte permet surtout de mettre de l'avant la grande qualité professionnelle des personnes ayant une déficience intellectuelle ou de partager du contenu lié à leur vie professionnelle. À titre de comparaison, l'on comptait 525 abonnés au 31 mars 2022. Cela représente donc une augmentation de **plus de 60 % de personnes abonnées** en un an.

[Accéder au compte LinkedIn de la Société ▶](#)

[Vous pouvez également consulter le compte YouTube en passant par ICI](#)

Sensibilisation : présentation des outils *Le bon emploi des mots en déficience intellectuelle* et *Un aide-mémoire pour journalistes* — S'entretenir avec une personne ayant une déficience intellectuelle

Les représentations du handicap dans les médias

En novembre 2022, dans le cadre des activités de l'Institut universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme, la Société a participé, en présence de Mouloud Boukala (UQAM) et de Martin Caouette (UQTR), à un webinaire abordant la représentation du handicap dans les médias, suivie d'une période d'échanges avec les personnes participantes.

Il était question pour la Société d'y présenter les outils *Le bon emploi des mots en déficience intellectuelle* et *Un aide-mémoire pour journalistes* qui est, quant à lui, un outil destiné aux professionnelles et professionnels de la communication qui souhaitent s'entretenir avec les personnes ayant une déficience intellectuelle.



[Consulter l'outil *Le bon emploi des mots en déficience intellectuelle*](#)

[Consulter l'outil *Un aide-mémoire pour journalistes*](#)

Enfin, la Société a participé à l'émission *Ça me regarde* sur les ondes d'AMI Télé afin de présenter ces deux outils.



[Voir l'émission](#)

RÉSULTAT

Les deux outils ont pour objectif de sensibiliser différentes personnes, notamment la population générale, les personnes professionnelles de la communication et les personnes influentes, à utiliser des termes appropriés lorsqu'elles parlent de déficience intellectuelle ou des personnes ayant une déficience intellectuelle. De plus, ces outils sont considérés comme un premier pas vers la suppression de certains préjugés.



Actions philanthropiques

Depuis l'été 2021, le mandat en philanthropie a été suspendu à la Société afin de prioriser d'autres dossiers. Toutefois, par l'entremise de la plateforme Canadon et des initiatives déjà mises en place, dont la campagne *Mardi je donne* ainsi que la stratégie de dons planifiés et in memoriam, la Société a pu poursuivre sa mission de collecte de dons.

MARDI JE DONNE™

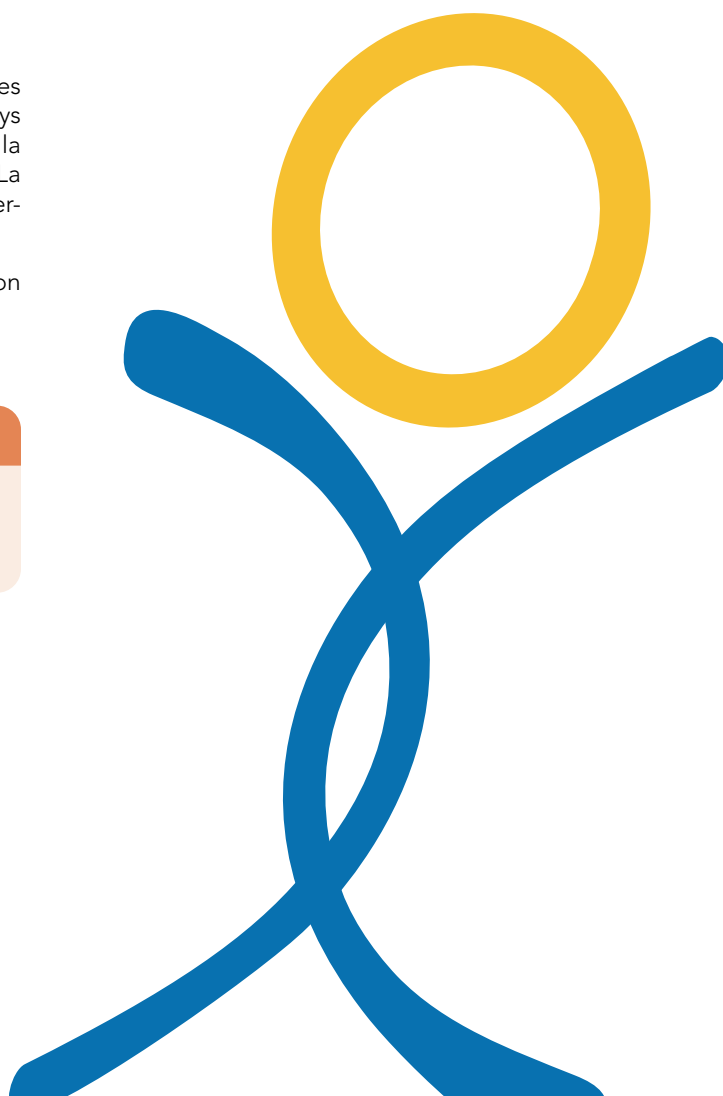
La Société souhaite tout particulièrement remercier les élèves du centre de service scolaire Marguerite-Bourgeoys pour leur don de 426,55 \$ amassé dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. La Société salue leur générosité envers la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Nous tenons aussi à remercier la Fondation Bergeron Jetée pour leur généreux don de 15 000 \$.



RÉSULTAT

Concernant Canadon, entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023, la Société a amassé 12 017,06\$, portant le total à 52 222,38 \$ depuis son implantation en 2019.



Membres

Membres associés

Région 01 | Bas-Saint-Laurent

- › Association de la déficience intellectuelle région Rimouski | ADIRR
- › Association des personnes handicapées du Kamouraska Est inc. | APHK
- › Comité des usagers du CRDI-TSA-DP du Bas-Saint-Laurent

Région 02 | Saguenay-Lac-Saint-Jean

- › Association jeannoise pour l'intégration sociale inc. | AJIS
- › Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière | APDPH
- › Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay | ADHIS
- › Comité des usagers en DI-TSA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Région 03 | Capitale nationale

- › Association ALTI
- › Association pour l'intégration sociale (région de Québec) | AIS Québec
- › Comité des usagers, CRDI de Québec
- › L'Arche de la Capitale-Nationale
- › Regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix | RISC

Région 04 | Mauricie

- › Association des parents d'enfants handicapés inc. | APEH
- › Association pour la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme Centre-Mauricie/Mékinac | ADI-TSA Centre Mauricie/Mékinac
- › La Source – Association des personnes handicapées du Haut-Saint-Maurice inc.
- › Regroupement des organismes en DI/TSA de la Mauricie

Région 05 | Estrie

- › Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle | ASDI
- › Association du Syndrome de Down
- › La maison Caméléon de l'Estrie
- › Pleins Rayons

Région 06 | Montréal

- › Association de l'Ouest de l'Île pour les handicapés intellectuels | WIAIH
- › Association de Montréal pour la déficience intellectuelle | AMDI
- › Association des Arches du Québec
- › Centre au puits
- › Comité des usagers du CRDITED de Montréal
- › Compagnons de Montréal
- › Corporation L'Espoir
- › Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec | FMPDAQ
- › Fondation Alink

- › Les Jumeleurs / espace communautaire
- › Parents pour la déficience intellectuelle | PARDI
- › Parrainage civique Montréal
- › Regroupement de parents de personnes ayant une déficience intellectuelle de Montréal | RPPADIM
- › Regroupement pour la Trisomie 21 | RT21
- › Révanous
- › Sans Oublier Le Sourire

Région 07 | Outaouais

- › Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais | APICO
- › Comité des usagers, Le Pavillon du Parc

Région 08 | Abitibi-Témiscamingue

- › Association des parents d'enfants handicapés du Témiscamingue | APEHT
- › Association pour l'intégration sociale (Rouyn-Noranda) inc. | AISRN
- › Corporation maison de répit-dépannage « La Chrysalide »
- › L'Aile brisée
- › Les Intrépides de Rouyn-Noranda

Région 09 | Côte-Nord

- › Centre d'activités de la Haute-Côte inc.
- › Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles

Région 10 | Nord-du-Québec

- › L'Espoir de Shelna

Région 11 | Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

- › Association des personnes handicapées des Îles | APhi
- › Association la Croisée
- › Centre pour personnes handicapées « La Joie de Vivre »
- › Comité des usagers – Volet réadaptation DI-DP-TSA. CISSS de la Gaspésie

Région 12 | Chaudière-Appalaches

- › Association pour l'intégration sociale Beauce-Sartigan | AIS Beauce-Sartigan
- › Association Renaissance des Appalaches
- › Nouvel Essor
- › Regroupement des organismes de personnes handicapées Région Chaudière-Appalaches | ROPHRCA

Région 13 | Laval

- › Association lavalloise pour la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme |ALEDIA
- › StimuleArts

Région 14 | Lanaudière

- › Association de parents d'enfants trisomique-21 Lanaudière | APETL
- › Comité des usagers DI-TSA de Lanaudière
- › Défi-Intégration-Développement-Accompagnement | DIDA
- › L'Arche Lanaudière
- › La Rose Bleue, Association des personnes handicapées Les Moulins
- › L'Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette Métropolitain | DIJM
- › Le Pas de Deux
- › Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord

Région 15 | Laurentides

- › Association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides | APEHHL
- › Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides | APHIL
- › Comité des usagers DI-TSA-DP du CISSS des Laurentides
- › La Libellule, pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leurs proches
- › Le Mouvement personne d'abord de Sainte-Thérèse
- › Regroupement Le Prisme

Région 16 | Montérégie

- › Action intégration en déficience intellectuelle
- › Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel | ADIRS
- › Association de la Vallée du Richelieu pour la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme | AVRDI/TSA
- › Association de parents de personnes handicapées de Brome-Missisquoi | APPHBM
- › Association Granby pour la déficience intellectuelle et l'autisme | AGDIA
- › Association locale des personnes handicapées de Chambly | ALPHA
- › Association pour les personnes ayant une déficience intellectuelle du Suroît | APDIS
- › Centre Louise Bibeau
- › Club la joie de vivre
- › Comité des usagers du CRDITEDME
- › Comité des usagers, Service de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort
- › La maison Répît-Vacances
- › L'appart à moi
- › Mouvement Action Loisirs inc. | M.A.L.I

Région 17 | Centre-du-Québec

- › Association des parents d'enfants handicapés de Drummond | APEHD
- › Association des personnes déficientes intellectuelles Bécancour-Nicolet-Yamaska | APDI Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour | APHMRCB Association des personnes handicapées de l'érable inc. | APHE
- › Association pour l'intégration sociale (région Bois-Francis) | AIS Bois-Francis
- › Comité des usagers, CRDITED de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Autre

- › Association pour l'intégration sociale d'Ottawa | AIS Ottawa

Membre soutien

Région 16 | Montérégie

- › Fondation des ressources alternatives du Sud-Ouest | FRAS
- › Fondation le Renfort

Membres individuels

- › D'avril 2022 à mars 2023, la Société comptait 2 membres individuels.

Équipe



Lahcen Abouh
Coordonnateur de
l'initiative en emploi Prêts,
disponibles et capables
(en poste depuis juin 2022)



Anela Belghanem
Agente de bureau



Linda Boiron
Coordonnatrice à la formation
(en poste depuis septembre
2022)



Amélie Duranleau
Directrice générale
(en poste depuis mai 2022)



Kim Fortier
Adjointe administrative
(fin de mandat : novembre
2022)



Olivier Guérin
Agent en défense collective
des droits et en mobilisation
(en poste depuis septembre
2022)



Stephan Marcoux
Directeur général par intérim
(fin de mandat : mai 2022)



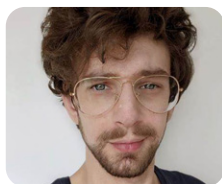
Charlotte Morizet
Adjointe de direction



Susie Navert
Responsable des relations
avec les membres



Samuel Ragot
Analyste sénior aux politiques
publiques et conseiller à la
défense des droits



Jean-François Rancourt
Analyste aux politiques
publiques et conseiller à la
défense des droits
(en poste depuis mars 2023)



Noémie Téchède
Conseillère aux
communications
(en poste depuis septembre
2022)



Anick Viau
Directrice adjointe et des
communications

Contractuels

**Martine Asselin
et Olivier Gilbert**
Vidéastes, projet Orientations
et demandes du milieu de la
déficience intellectuelle

BDO Canada
Firme-comptable

Jennifer Buckell
Agente de recherche mandat
ponctuel

Lorraine Doucet
Conseillère à l'inclusion scolaire
et sociale

Jaimi Plater
Agente de recherche — Travail
et services socioprofessionnels

PROPRET services d'entretien
Entretien du bâtiment

Jessie Stainton
Coordonnatrice — Projet consultation
Orientations et demandes du milieu de
la déficience intellectuelle

TACT
Relations de presse

**LEEROY Agence Créative
digitale — Web et Marketing**
Conception de la campagne Semaine
québécoise de la déficience
intellectuelle

Conseil d'administration 2022-2023

La Société est dirigée par un conseil d'administration élu par et parmi ses membres lors de l'assemblée générale annuelle, tout en s'assurant que les personnes concernées, les familles et les proches y soient en majorité.



Roger Duchesneau, président
Association Renaissance des Appalaches



Emmanuel Rodrigue, vice-président
Association pour l'intégration sociale
Beauce-Sartigan
(fin de mandat à titre de président :
7 septembre 2022)



Étienne Brodeur, secrétaire
Association de Sherbrooke pour la
déficience intellectuelle
(fin de mandat : 22 février 2023)



Thierry V Viillard, Adm., trésorier
Association de Montréal pour la
déficience intellectuelle



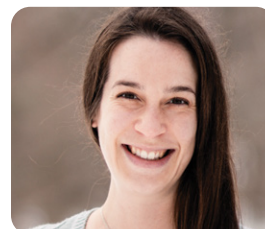
Benoit Racette, secrétaire
Coordonnateur, droit et plaidoyer,
COCQ-SIDA



Julie Bourque, administratrice
Association pour la déficience
intellectuelle — Région Rimouski



Martin Caouette, administrateur
Professeur et titulaire de la Chaire
autodétermination et handicap du
Département de psychoéducation de
l'Université du Québec à Trois-Rivières



**Camille Gauthier-Boudreault,
administratrice**
La Maison Caméléon de l'Estrie



Stéphanie Girouard, administratrice
Plains Rayons



Annie Labonté, administratrice
Association pour la promotion des droits
des personnes handicapées de Jonquière



Harriet Sugar Miller, administratrice
Fondation Alink



Stéphane Viau, administrateur
Association pour l'intégration
communautaire de l'Outaouais

Remerciements

La Société tient à exprimer sa gratitude envers les généreuses donatrices et les généreux donateurs qui, année après année, renouvèlent leur confiance en faisant des dons. Les montants donnés sont des sources de motivation inestimables qui nous permettent de continuer à porter la voix des personnes ayant une déficience intellectuelle, ainsi que celle de leurs familles et des organismes membres de la Société.

Depuis plus de 70 ans, la Société s'engage avec passion dans sa mission. Aujourd'hui, elle peut continuer ses actions grâce à une gestion efficace et à une optimisation minutieuse de chaque ressource, comme le démontre ce rapport d'impact.

La Société tient également à vous remercier du fond du cœur pour votre soutien indéfectible.

La Société remercie chaleureusement ses partenaires financiers





SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
DE LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE

sqdi.ca

3958, rue Dandurand,
Montréal (Québec) H1X 1P7

Téléphone : 514 725-7245



lesupport.ca

6275, Boulevard des Grandes-Prairies,
Saint-Léonard, (Québec) H1P 1A5

Téléphone : 514 725-9797
Télécopieur : 514 725-3530